

Justificatif généré le 03/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 03/08/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20220000003651_2022-07-19

N° d'annonce : 7501JAL20220000003651_2022-07-19

POINT D'EXCLAMATION

Société à responsabilité limitée

45 avenue de Wagram, 75017 Paris

R.C.S. : Paris 513 742 379

Activité : Réalisation de prestations de services et de conseil sous quelque forme que ce soit auprès des entreprises notamment en communication, publicité. La prise de participations ou d'intérêts dans des sociétés. L'acquisition de tous biens immobiliers ou mobiliers tant en France qu'à l'étranger.

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 19 juillet 2022

Greffé du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Athena en la personne de M^e Camille Steiner 16 rue Friant 75014 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.